



TURPE 6

FICHES TARIFAIRES

Secours : Dispositions spécifiques* aux clients disposant d'une alimentation secours

*à partir du 1^{er} août 2021

Secours HTA lié à une principale HTB 1

Les frais liés aux parties dédiées (cellules et liaisons), la composante annuelle de comptage et la composante annuelle de l'énergie réactive sont tarifés en HTA. Les frais de réservation de puissance ainsi que la facturation de la part fixe, de la part énergie et des dépassements de puissance souscrite suivent un barème spécifique au couple Secours HTA – Principale HTB 1.

Composantes et coefficients pour un secours HTA lié à une principale HTB 1

Composantes tarifaires	Prix en €/an (si autre, unité précisée)		
Composante annuelle de comptage par dispositif de comptage	312,12		
Composante annuelle de l'énergie réactive absorbée au-delà du Rapport $\tan \phi$ max	2,02 c€/kVar.h		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours :	Cellules en HTA	Liaisons en HTA	
	3 355,09 €/cellule/an	Liaisons aériennes : 915,22 €/km/an	
		Liaisons souterraines : 1 372,83 €/km/an	
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours - -Frais de Réservation de Puissance de Transformation	6,55 €/kW/an		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours – soutirage et dépassements :	Part fixe	Part énergie	Dépassements de Puissance Souscrite
	2,96 €/kW/an	1,84 c€/kWh	$\alpha = 24,22$ c€/kW

Secours HTA lié à une principale HTB 2

Les frais liés aux parties dédiées (cellules et liaisons), la composante annuelle de comptage et la composante annuelle de l'énergie réactive sont tarifés en HTA. Les frais de réservation de puissance ainsi que la facturation de la part fixe, de la part énergie et des dépassements de puissance souscrite suivent un barème spécifique au couple Secours HTA – Principale HTB 2.

Composantes et coefficients pour un secours HTA lié à une principale HTB 2

Composantes tarifaires	Prix en €/an (si autre, unité précisée)		
Composante annuelle de comptage par dispositif de comptage	312,12		
Composante annuelle de l'énergie réactive absorbée au-delà du Rapport $\tan \phi$ max	2,02 c€/kVar.h		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours :	Cellules en HTA	Liaisons en HTA	
	3 355,09 €/cellule/an	Liaisons aériennes : 915,22 €/km/an	
		Liaisons souterraines : 1 372,83 €/km/an	
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours - -Frais de Réservation de Puissance de Transformation	6,55 €/kW/an		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours – soutirage et dépassements :	Part fixe	Part énergie	Dépassements de Puissance Souscrite
	8,50 €/kW/an	1,84 c€/kWh	$\alpha = 68,21$ c€/kW

Secours HTB 1 lié à une principale HTB 2

Les frais liés aux parties dédiées (cellules et liaisons), la composante annuelle de comptage et la composante annuelle de l'énergie réactive sont tarifés en HTB 1. Les frais de réservation de puissance ainsi que la facturation de la part fixe, de la part énergie et des dépassements de puissance souscrite suivent un barème spécifique au couple Secours HTB 1 – Principale HTB 2.

Composantes et coefficients pour un secours HTB 1 lié à une principale HTB 2

Composantes tarifaires	Prix en €/an (si autre, unité précisée)		
Composante annuelle de comptage par dispositif de comptage	Propriété de Rte : 3 095,28		
	Propriété du Client : 555,72		
Composante annuelle de l'énergie réactive (coût unitaire du dépassement)	Zone de facturation pour l'énergie réactive absorbée : 10,30 €/Mvar.h		
	Zone de facturation pour l'énergie réactive fournie : 0,90 €/Mvar.h		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours :	Cellules en HTB 1	Liaisons en HTB 1	
	33 496,46 €/cellule/an	Liaisons aériennes : 3 834,42 €/km/an	
		Liaisons souterraines : 7 668,84 €/km/an	
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours - -Frais de Réservation de Puissance de Transformation	2,98 €/kW/an		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours – soutirage et dépassements :	Part fixe	Part énergie	Dépassements de Puissance Souscrite
	1,59 €/kW/an	1,31 c€/kWh	$\alpha = 6,98 \text{ c€/kW}$

Secours HTB 1 lié à une principale HTB 3

Les frais liés aux parties dédiées (cellules et liaisons), la composante annuelle de comptage et la composante annuelle de l'énergie réactive sont tarifés en HTB 1. Les frais de réservation de puissance ainsi que la facturation de la part fixe, de la part énergie et des dépassements de puissance souscrite suivent un barème spécifique au couple Secours HTB 1 – Principale HTB 3.

Composantes et coefficients pour un secours HTB 1 lié à une principale HTB 3

Composantes tarifaires	Prix en €/an (si autre, unité précisée)		
Composante annuelle de comptage par dispositif de comptage	Propriété de Rte : 3 095,28		
	Propriété du Client : 555,72		
Composante annuelle de l'énergie réactive (coût unitaire du dépassement)	Zone de facturation pour l'énergie réactive absorbée : 10,30 €/Mvar.h		
	Zone de facturation pour l'énergie réactive fournie : 0,90 €/Mvar.h		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours :	Cellules en HTB 1	Liaisons en HTB 1	
	33 496,46 €/cellule/an	Liaisons aériennes : 3 834,42 €/km/an	
		Liaisons souterraines : 7 668,84 €/km/an	
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours - -Frais de Réservation de Puissance de Transformation	2,98 €/kW/an		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours – soutirage et dépassements :	Part fixe	Part énergie	Dépassements de Puissance Souscrite
	5,45 €/kW/an	1,31 c€/kWh	$\alpha = 23,25 \text{ c€/kW}$

Secours HTB 2 lié à une principale HTB 3

Les frais liés aux parties dédiées (cellules et liaisons), la composante annuelle de comptage et la composante annuelle de l'énergie réactive sont tarifés en HTB 2. Les frais de réservation de puissance ainsi que la facturation de la part fixe, de la part énergie et des dépassements de puissance souscrite suivent un barème spécifique au couple Secours HTB 2 – Principale HTB 3.

Composantes et coefficients pour un secours HTB 2 lié à une principale HTB 3

Composantes tarifaires	Prix en €/an (si autre, unité précisée)		
Composante annuelle de comptage par dispositif de comptage	Propriété de Rte : 3 095,28		
	Propriété du Client : 555,72		
Composante annuelle de l'énergie réactive (coût unitaire du dépassement)	Zone de facturation pour l'énergie réactive absorbée : 10,30 €/Mvar.h		
	Zone de facturation pour l'énergie réactive fournie : 0,90 €/Mvar.h		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours :	Cellules en HTB 2	Liaisons en HTB 2	
	64 488,15 €/cellule/an	Liaisons aériennes : 6 462,01 €/km/an	
		Liaisons souterraines : 32 308,87 €/km/an	
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours - -Frais de Réservation de Puissance de Transformation	1,55 €/kW/an		
Composante annuelle des Alimentations Complémentaires et de Secours – soutirage et dépassements :	Part fixe	Part énergie	Dépassements de Puissance Souscrite
	7,41 €/kW/an	0,77 c€/kWh	$\alpha = 31,39 \text{ c€/kW}$